

Dénombrement des oiseaux d'eau stationnant en Picardie à la mi-janvier 2004 : bilan

Par Laurent GAVORY et le réseau "avifaune" de Picardie Nature

Introduction

Ce dénombrement a été organisé dans le cadre d'un comptage réalisé à l'échelle mondiale par International Wetlands, dont les relais nationaux sont la Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'Observatoire départemental de l'environnement du Morbihan. A l'échelon régional, le réseau d'observateurs bénévoles piloté par Picardie Nature, en association avec le Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise et le groupe du département de l'Aisne de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, a été mis à contribution.

D'une façon générale, ces recensements ont pour objectif l'estimation de la taille des populations des oiseaux d'eau, l'évaluation des tendances de leurs effectifs ainsi que l'importance relative des sites, la connaissance de leur distribution numérique et de certains aspects de la biologie des espèces concernées (DECEUNICK & al., 2004). Ces dernières appartiennent aux familles suivantes : gaviidés, podicipédidés, phalacrocoracidés, ardéidés, ciconidés, threskiornithidés, phoenicoptéridés, anatidés, rallidés, gruidés, haematopodidés, récurvirostridés, charadriidés, scolopacidés, laridés et sternidés. Bien que le nombre d'espèces peut apparaître réduit (un maximum de 70), la tâche est immense, en particulier pour certaines espèces qui se concentrent peu ou pas ou qui ont une large répartition (Bécasse des bois *Scopolax rusticola*, Vanneau huppé *Vanellus vanellus*...). C'est pourquoi, la démarche de dénombrement vise à être la plus exhaustive possible sur les anatidés, la Foulque macroule *Fulica atra* et sur les haematopodidés, récurvirostridés, charadriidés, scolopacidés présents sur les zones humides où sont connues des concentrations importantes des espèces de ces familles (GILLIER et al., 2000).

Au niveau régional, le dénombrement a été réalisé avec les mêmes objectifs. Il s'agissait donc d'assurer le décompte de l'ensemble des espèces concernées à l'échelle de la région, en s'attachant plus particulièrement à réaliser un dénombrement exhaustif des anatidés et de la Foulque macroule ainsi que des petits échassiers présents sur les sites humides où des effectifs importants de ces espèces se concentrent (c'est-à-dire en Picardie, sur la zone littorale).

La présente note constitue un bilan de la campagne de comptage organisée à la mi-janvier 2004. Aussi, après une présentation de la méthodologie et de ses limites, les résultats sont présentés et analysés avec deux approches d'une part, par espèce et d'autre part, par échelon géographique. L'analyse proposée restera succincte, limitée aux résultats de ce dénombrement, une synthèse des dénombrements

réalisés précédemment sur quinze années étant en cours de rédaction.

Méthodologie

L'organisation du comptage

Elle est assurée par un coordinateur régional dont la mission a été de planifier le passage des observateurs puis d'assurer la gestion des données. Il a pu bénéficier de l'appui de relais : un coordinateur pour le département de l'Oise et deux autres pour deux secteurs à un échelon infra-départemental : la Plaine Maritime Picarde et le Laonnois/Vallée de l'Aisne). L'enjeu principal de cette organisation est d'assurer la couverture la plus exhaustive possible en harmonisant les passages des observateurs dans le souci premier d'éviter de comptabiliser deux fois les mêmes oiseaux, puis de prendre en charge la gestion des données collectées (vérification, transmission au niveau national, bilan...).

La couverture de l'ensemble des sites a été programmée sur la base d'un découpage de la région en sous unités, réalisé en 1993. 24 « supers sites » couvrent ainsi la quasi-totalité des zones humides (voir cartographie en annexe 1) de Picardie. Chacun comprend un nombre variable de sites qualifiés d'élémentaires.

La délimitation de ces sites élémentaires a été réalisée sans suivre un cadre précis. Ce sont les observateurs qui l'ont assurée en combinant plusieurs critères sans les hiérarchiser : limite administrative, existence de lieu-dit sur la carte, isolement géographique (distance significative par rapport à d'autres zones humides), unité de prospection (ensemble de plans d'eau visibles à partir d'un même accès), unité fonctionnelle (zone d'alimentation et de gagnage pour certaines espèces d'oiseaux d'eau)... En règle générale, ce sont plutôt des unités de prospection : plan d'eau ou ensemble de plans d'eau regroupés qui respectent les limites de communes. En fait, il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle nous disposons d'un dénombrement et c'est ainsi qu'ils doivent être considérés. Ces sites élémentaires ont donc une surface, une composition en milieu une utilisation par les oiseaux... variables. La gamme est en effet étendue : elle va de l'Étang du Lauconnois situé au milieu de cultures sur la commune de Château-Thierry (0,5 ha) à la Réserve naturelle de la Baie de Somme (3 000 ha).

Chaque observateur, après avoir manifesté son intention de participer au recensement, s'est vu confier le comptage d'un ou plusieurs sites élémentaires. Les participants sont des personnes qui ont une certaine expérience dans la détermination des oiseaux d'eau ainsi que dans leur dénombrement. Cette année, les dénombrements

devaient être réalisés les 17 et 18 janvier 2004 avec la possibilité d'intégrer des comptages réalisés entre le 3 et le 25 janvier 2004. Dans le temps, les dénombrements par site sont programmés de façon à limiter les doubles comptes. En général, sur les secteurs où il est connu que les oiseaux circulent régulièrement entre plusieurs sites, ces derniers ont été dénombrés simultanément ou rapidement les uns après les autres. Pour la Baie de Somme et ses sites satellites, un comptage concerté a été réalisé. Il a consisté à mobiliser 5 équipes d'observateurs. Au moment de la marée haute, moment où une majorité des oiseaux se rassemblent, elles ont dénombré quasi simultanément, les effectifs présents sur l'ensemble des sites utilisés par les oiseaux d'eau.

Le dénombrement des oiseaux

Les observateurs se rendent sur leurs sites attribués et procèdent au comptage des oiseaux d'eau présents. La majeure partie d'entre eux utilise une longue-vue terrestre (grossissement 20 à 60) et tous, au minimum, une paire de jumelles. Ils y assurent pour les groupes d'oiseaux de taille modeste (moins de 1 000), un décompte réalisé par individu, parfois à l'aide d'un compteur à main. Pour les regroupements plus importants, la technique varie selon les observateurs et les conditions d'observation : décompte par individus, par groupe de 5, 10, ou autres ... Ils choisissent au minimum le point de vue le plus adapté pour avoir une vision d'ensemble, et si nécessaire, font le tour de la zone humide (qui n'est pas systématique).

Pour les espèces stationnant en mer, le ou les observateurs se positionnent sur différents points un peu surélevés de la côte (digue, dune...) et dénombrent les oiseaux visibles, préférentiellement lorsque les conditions météorologiques sont clémentes et la mer calme à peu agitée. Ils relèvent différents paramètres : date, heure, site (commune, lieu-dit, précision sur la localisation), espèce, effectif compté, informations sur les individus (sexe, âge) et leur comportement (de façon non systématique)

Généralement, les observateurs consignent ensuite leurs données sur le terrain puis les recopient sur fiche ou les saisissent dans un fichier informatique. Ces supports sont ensuite transmis à la coordination.

Gestion des données

Une fois centralisées, les données reçues ont été saisies dans une base de données de type Fenêtre sur la Nature qui en a permis le traitement, en particulier cartographique. Elles ont ensuite fait l'objet d'une première analyse en vue d'écartier celles qui n'étaient pas significatives ou vraisemblablement erronées... souvent après avoir recueilli l'avis de l'observateur. Lorsque plusieurs comptages étaient proposés pour un même site, les chiffres repris ont été les maxima. Pour les sites entre lesquels des échanges sont connus, ce sont les effectifs maxima comptabilisés simultanément sur l'ensemble des zones qui ont été pris en compte.

Différentes espèces posent des problèmes de dénombrement et méritent donc une attention particulière. Il s'agit des Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo*, certaines espèces d'ardéidés

(Grande Aigrette *Ardea alba*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, en particulier) et des Laridés (Mouettes et Goélands *Larus sp.*). Elles se répartissent le jour sur les zones humides et d'autres milieux (champs, décharges pour les laridés) et y sont très mobiles dans la journée faisant fréquemment des déplacements parfois de grandes ampleurs (plusieurs kilomètres). Toutefois, le soir, elles se concentrent sur certains sites pour dormir, des plans d'eau ou ensembles d'arbres selon les espèces. De ce fait, leur dénombrement, en particulier pour tenter d'évaluer leurs effectifs à l'échelle d'une région ne peut se faire de façon significative que sur ces sites "dortoirs" (seuls moment et endroits où elles se rassemblent). Cette méthode n'est pas sans poser des difficultés. Chez certaines espèces, les individus peuvent arriver ou partir du dortoir alors qu'il fait complètement nuit. De plus, pour les dortoirs proches des limites de la région, il n'y a aucune assurance que les oiseaux utilisent dans la journée des sites situés dans le périmètre de la région. L'ensemble des dortoirs de ces espèces n'a pu être dénombré faute de moyens humains suffisants. Nous avons de ce fait récupéré des données collectées en journée et des décomptes de dortoirs. Nous avons donc été amenés à sélectionner les observations. Nous avons alors donné la priorité aux dénombrements des dortoirs, et pour compléter avons pris en compte les observations éparées dans les secteurs pour lesquels, les dortoirs n'avaient pas fait l'objet de comptage. Cette démarche reste approximative. Toutefois, elle s'est appuyée sur une connaissance de la localisation des principaux dortoirs qui doivent minimiser les doubles comptes. Pour les secteurs en limite de région, la situation a été plus difficile à éclaircir car les oiseaux peuvent venir dans notre région uniquement pour y dormir. Dans tous les cas, pour ces espèces, il faut considérer les effectifs avancés comme des minima, voire pour certaines, comme peu significatifs.

Les limites du dénombrement

En regard de son objectif premier qui est, rappelons le, de dénombrer l'ensemble des espèces listées précédemment à l'échelle de la région, en s'attachant plus particulièrement à être exhaustif pour les Anatidés, la Foulque macroule ainsi que les petits échassiers présents mais pour ces derniers sur les sites humides où des effectifs importants de ces espèces se concentrent, le dénombrement avec sa méthode et les moyens mis en oeuvre présente certaines limites. Elles sont induites par différents facteurs et biais :

- la couverture géographique, en particulier la connaissance et l'accès aux sites par le ou les observateurs ;
- les modalités de prospection du site (point d'observation, tour de l'étang, durée de la séance ...)
- les capacités des observateurs à reconnaître et à comptabiliser les oiseaux ;
- le comportement de certains oiseaux, notamment leur façon d'utiliser le milieu (capacité à se dissimuler...);

- la perte d'informations au moment du transfert et du traitement des données ;

Globalement, les observateurs et la coordination ont travaillé de façon à minimiser ces biais. Toutefois, nous avons conscience que le dénombrement régional réalisé n'a pas la même fiabilité selon les espèces. C'est pourquoi, dans le souci de permettre une lecture plus objective des résultats, nous proposons de déterminer un degré de fiabilité à accorder au comptage réalisé pour chaque espèce. Pour cela, nous avons établi une typologie indicative qui a permis de qualifier le dénombrement pour chacune d'entre-elles.

1 : fiable : espèce se rassemblant en majorité sur les sites visités, ayant un comportement rendant aisé le comptage et pour laquelle la méthode et les conditions des dénombrements donnent des décomptes significatifs ;

2 : moyennement fiable : espèces ne se rassemblant pas uniquement sur les sites visités et/ou ayant un comportement rendant mal aisé son dénombrement (ex : se tenant à couvert) et/ou pour laquelle la méthode et les conditions des dénombrements ne peuvent pas donner de décomptes significatifs (ex :

espèce fréquentant des dortoirs, ces derniers n'ayant été que partiellement visités) ;

3 : peu fiable : les critères sont les mêmes que précédemment mais avec des proportions et des degrés plus importants.

Contexte météorologique

Les deux semaines au cours desquelles les dénombrements pouvaient avoir lieu et le week-end principal de comptage se sont situés dans une période plutôt douce, sans excès (c'est-à-dire sans températures inférieures à 0°, couche de neige...) ayant pu affecter la réalisation des comptages et la répartition des oiseaux.

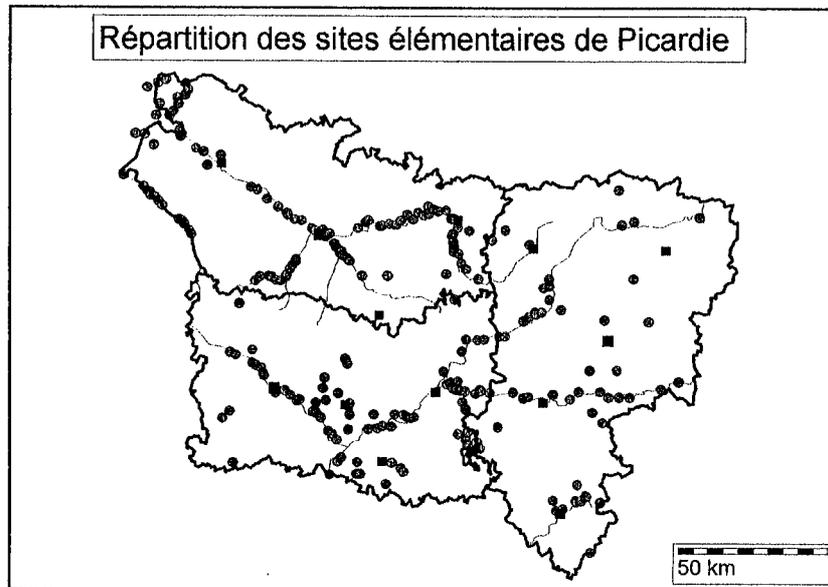
Couverture géographique des dénombrements

La couverture géographique est résumée dans le tableau 1. Le nombre de sites élémentaires proposé correspond à l'effectif d'unités géographiques visitées par les observateurs (voir précédemment). Ils sont cartographiés sur la carte n°2.

Tableau 1 : Etat de la prospection.

Super-sites	Nombre de sites élémentaires visités	Date(s) de comptage
Aisne (total département)	47	
VALLEE DE LA SOUCHE	1	20/01/2004
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS	3	17 et 18/01/04
VALLEE DE L' AISNE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'A L'OISE	3	16/01/2004
VALLEE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS	12	du 16 au 25/01/04
PIANS D'EAU DE L'AILETTE ET DE MONAMPTEUIL	2	16 et 17/01/04
VALLEE DE L' AISNE EN AMONT DE SOISSONS	11	17/01/2004
ETANGS DU SUD DE L' AISNE	10	du 17 au 31/01/04
ETANGS DU NORD DE L' AISNE	5	du 14 au 18/01/04
Oise (total département)	86	
VALLEE DE L' AISNE DE COMPIEGNE A L' AISNE	16	18/01/2004
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE	11	17 et 18/01/04
ETANGS DU SUD DE L'OISE	18	18/01/2004
VALLEE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS	8	16/01/2004
VALLEE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS	11	17/01/2004
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE A L' AISNE	5	17/01/2004
MARAI DE SACY-LE-GRAND	1	17/01/2004
AUTRES SITES	16	14 et 15/01/04
Somme (total département)	107	
LITTORAL PICARD	15	du 04/01/04 au 25/01/04
VALLE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS	10	16 et 17/01/2004
VALLEE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE	23	16 et 17/01/2004
VALLEE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE	14	17 et 18/01/2004
VALLEE DE L'AVRE ET DE LA NOYE	10	17 et 18/01/2004
VALLEE DE LA BRESLE	14	17/01/2004
VALLEES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS	16	18/01/2004
BASSE VALLEE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIERE-LITTORAUX	5	du 04/01/04 au 21/01/04
Picardie (total région)	240	

Carte 1 : Cartographie des sites élémentaires visités.



Les 24 super-sites ont été prospectés. En leur sein, 52 observateurs ont visité 240 sites élémentaires. Ainsi, la très grande majorité des sites en eau favorables aux espèces recherchées (du moins les espèces prioritaires) a été visitée à quelques exceptions près. Ces dernières sont généralement des sites privés dont l'accès est interdit aux compteurs ou qui sont physiquement difficiles d'accès. La majorité d'entre eux ont des potentialités d'accueil a priori faibles, notamment car ils sont chassés et/ou de petite taille. Les principales lacunes se situent le long de la vallée de la Somme : amont immédiat d'Abbeville (80), Haute Vallée de la Somme, plus particulièrement en amont de Péronne (jusqu'à Brie) (80) et amont de Ham (02) puis sur la vallée de l'Avre en amont de Moreuil (80), la vallée de la Bresle en amont de Sénarpont (80) et la vallée de l'Ancre (80). Dans le département de l'Aisne, bon nombre de petits plans d'eau forestiers n'ont pas été visités, notamment dans le Laonnois et quelques sites a priori d'importance mineure en Vallée de l'Oise. Dans l'Oise, le Marais de Sacy-le-Grand, espace peu accessible a été prospecté sur une très faible surface, les parties en eau étant dans leur grande majorité situées dans des propriétés privées.

Enfin, il faut souligner l'effort fait pour assurer sur une bonne partie des super-sites un comptage dans la même journée (n=10) et un total de 14 a été prospecté sur le week-end programmé.

Résultats

Approche par espèce

Les principaux éléments d'informations sont présentés sous deux formes :

- deux séries de tableaux : - l'une récapitulant les effectifs pour chaque espèce par super-sites, département et région. Nous avons distingué les résultats obtenus sur la partie intérieure du département de la Somme et de la région de ceux collectés sur la plaine maritime, site majeur (correspondant aux super-sites : Littoral picard puis Basse Vallée de l'Authie et Marais arrière-littoraux),
- l'autre, proposant la fiabilité du comptage accompagnée de trois dimensions sur la distribution : le nombre de sites élémentaires accueillant l'espèce ; le nombre minimal de sites élémentaires accueillant 50 % de l'effectif régional, il a été déterminé en totalisant le nombre de sites (ceux qui hébergeaient les effectifs les plus importants) dont le cumul des effectifs atteignait 50 % du total régional ; le nombre de sites élémentaires accueillant moins de 10 individus.
- une cartographie des effectifs relevés par site élémentaire de la région pour les espèces dont les données sont significatives et/ou distribuées sur l'ensemble de la région.

Les différentes espèces sont regroupées par grandes familles d'oiseaux, en respectant l'ordre et les noms proposés par LE MARECHAL & DUBOIS (2003).

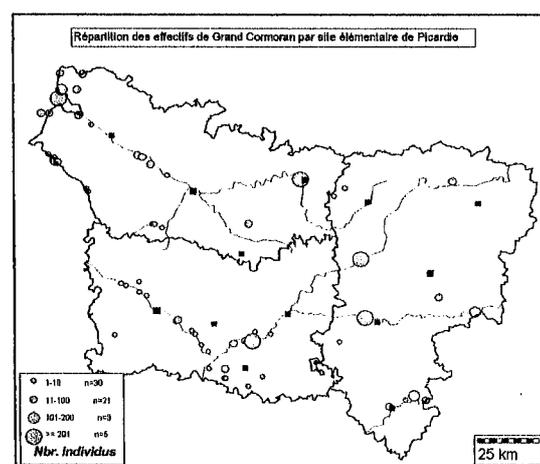
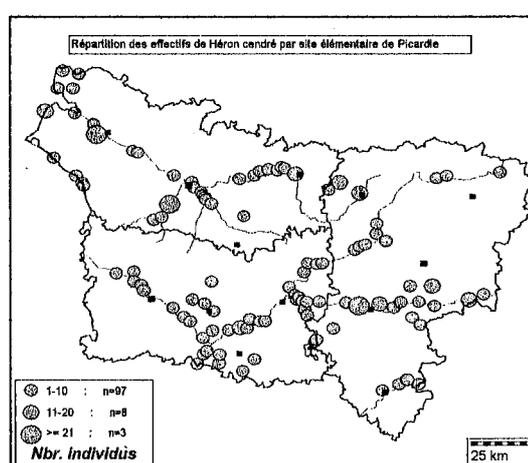
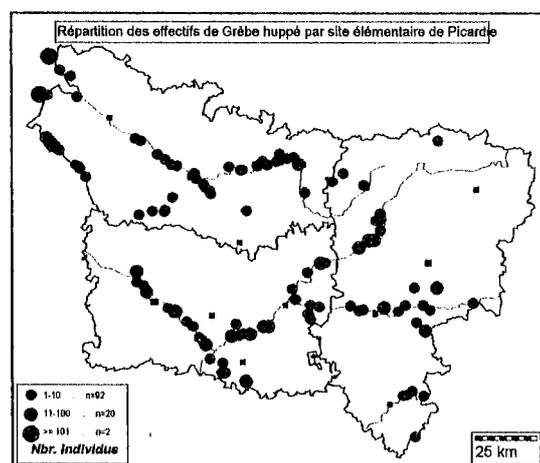
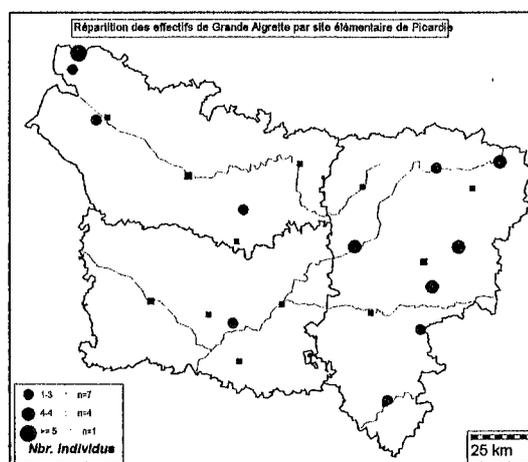
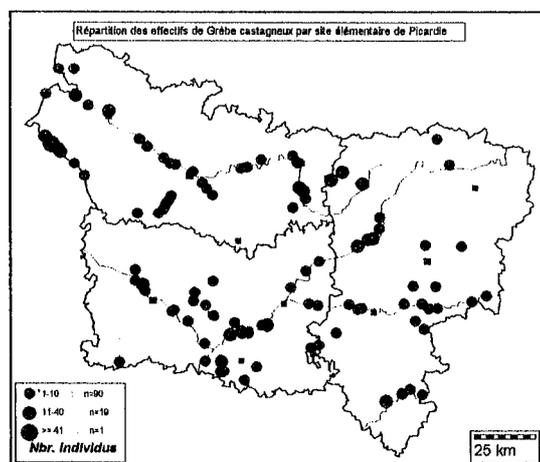
Plongeurs, Grèbes, Grand Cormoran et Grands Echassiers (Gaviidés, Podicipédidés, Phalacrocoracidés, Ardeidés, Ciconidés, Threskiornithidés)

Tableau 2 : Effectifs de Plongeurs, Grèbes, Grand Cormoran et Grands Echassiers par super-site et par département pour l'Aisne et l'Oise. Total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. // : par rapport à.

espèces/localités	Aisne total	V. de la Souche	E. & M. du Vermandois	V. Aisne aval de Soissons à 60	V. Oise et E Laonnois	P. E. Ailette et Monampteuil	V. Aisne amont Soissons	E. Sud 02	E. Nord 02	Oise total	V. Aisne Compiègne à 02	V. Oise de Compiègne à 95	E. Sud 60	V. Thérain amont Beauvais	V. Thérain aval Beauvais	V. Oise Compiègne à 02	M. Sacy	autres sites
Plongeurs total	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
Grèbe castagneux	160	1	45	5	50	4	28	19	8	166	13	46	37	25	13	14	1	17
Grèbe huppé	328		17	12	138	75	64	21	1	336	19	138	32	33	84	28	2	
Grèbes total	488	1	62	17	188	79	92	40	9	502	32	184	69	58	97	42	3	17
% Grèbes total // Grèbes total régional	23,3	0,0	3,0	0,8	9,0	3,8	4,4	1,9	0,4	24,0	1,5	8,8	3,3	2,8	4,6	2,0	0,1	0,8
Grand Cormoran (GC)	1178		9	421	385	58	112	180	13	284		210	20	19	24	8		3
% GC //GC total régional	50,4	0,0	0,4	18,0	16,5	2,5	4,8	7,7	0,6	12,2	0,0	9,0	0,9	0,8	1,0	0,3	0,0	0,1
Grande Aigrette	15	3			3	3	1	1	4	1							1	
Héron cendré	162		28	30	15	15	47	11	16	112	9	43	20	10	7	12		11
Cigogne blanche	0									0								
Spatule blanche	0									0								
Grands échassiers total	177	3	28	30	18	18	48	12	20	113	9	43	20	10	7	12	1	11

Tableau 3 Effectifs de Plongeurs, Grèbes, Grand Cormoran et Grands Echassiers par super-site et pour le département de la Somme et total pour la Picardie Intérieure et Picardie dans sa totalité. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. // : par rapport à.

espèces/localités	Somme total	Somme PMP total	Littoral	Basse V. Authie et M. arr. litt.	80 intérieure total	V. Somme aval Amiens	V. Somme Amiens Péronne	V. Somme amont de Péronne	V Avre & Noye	V Bresles	V. Selle & Evoissons	Picardie total	Picardie intérieure total
Plongeur catmarin	696	696	696		0							696	0
Plongeur arctique	1	1	1		0							1	0
Plongeur indéterminé	840	840	840		0							840	0
Plongeurs total	1537	1537	1537	0	0	0	0	0	0	0	0	1537	0
Grèbe castagneux	420	46	45	1	374	33	12	48	4	244	33	746	700
Grèbe huppé	678	502	502		176	34	51	4	20	55	12	1342	840
Grèbe esclavon	3	2	2		1	1						3	1
Grèbes total	1101	550	549	1	551	68	63	52	24	299	45	2091	1541
% Grèbes total // Grèbes total régional	52,7	26,3	26,3	0,0	26,4	3,3	3,0	2,5	1,1	14,3	2,2	100,0	73,7
Grand Cormoran (GC)	873	491	434	57	382	56	248			57	21	2335	1844
% GC //GC total régional	37,4	21,0	18,6	2,4	16,4	2,4	10,6	0,0	0,0	2,4	0,9	100,0	79,0
Butor étoilé	2	2	2		0							2	0
Bihoreau gris	2	2	2		0							2	0
Aigrette garzette	189	184	184		5						5	189	5
Aigrette gardeboeuf	14	14	14									14	0
Grande Aigrette	10	8	1	7	2						2	26	18
Héron cendré	156	66	57	9	90	4	26		13	7	40	430	364
Cigogne blanche	23	23	23		0							23	0
Spatule blanche	6	6	6		0							6	0
Grands échassiers total	402	305	289	16	97	4	26	0	13	7	47	692	387



	qualité dénombrement	Nombre de sites élémentaires accueillant l'espèce	Nombre minimal de sites élémentaires accueillant 50 % effectif régional
Plongeon catmarin	moyennement fiable	4	1
Plongeon arctique	moyennement fiable	1	1
Plongeon indéterminé	moyennement fiable	2	1
Grèbe castagneux	moyennement fiable	110	12
Grèbe huppé	fiable	115	5
Grèbe esclavon	fiable	2	1
Grand Cormoran	moyennement fiable	59	4
Butor étoilé	peu fiable	2	1
Bihoreau gris	peu fiable	1	1
Aigrette garzette	fiable	4	1
Aigrette gardeboeuf	fiable	1	1
Grande Aigrette	fiable	12	4
Héron cendré	moyennement fiable	108	14
Cigogne blanche	fiable	1	1

Tableau 4 : Qualité du dénombrement et principaux chiffres sur la distribution des effectifs de Plongeurs, Grèbes, Grand Cormoran et Grands Echassiers.

Plongeon catmarin *Gavia stellata*, Plongeon arctique *Gavia arctica*, Plongeurs indéterminés *Gavia sp.*

Uniquement observés sur le littoral picard et principalement en mer, leur dénombrement est jugé moyennement fiable, d'ailleurs pour près de la moitié de l'effectif l'espèce n'a pu être identifiée. L'effectif est conséquent (n=1534), majoritairement des Plongeurs catmarins.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Les 746 individus comptabilisés sont largement distribués puisque l'espèce est présente sur presque un site élémentaire sur deux visités. Ils

sont peu concentrés : 12 sites rassemblent plus de 50 % des effectifs régionaux et sur 90, ils étaient inférieurs à 10 individus. L'effectif maximum a été de 101 relevé sur la Base nautique de Gamaches (80).

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Il a été noté sur près de la moitié des sites visités (115 sites élémentaires). 5 sites concentrent 50 % des effectifs (n= 1342) régionaux. Les décomptes les plus importants ont été réalisés sur la façade maritime au Nord et au Sud de la Baie de Somme, avec respectivement 304 et 184 oiseaux. Ensuite, deux plans d'eau intérieurs rassemblent 72 et 60 oiseaux, respectivement le Plan d'eau de

l'Ailette (02) et les gravières de Moru-Ponpoint (60). Ainsi, un nombre généralement peu important d'individus a été relevé sur une majorité de sites : moins de 10 sur 93 d'entre eux. Cette espèce présente des effectifs généralement plus importants sur les secteurs où les grands plans d'eau existent : Vallée de la Bresle, Vallée de l'Oise et plans d'eau du Laonnois (02) et Vallée de l'Oise de Compiègne au Val d'Oise.

Grèbe esclavon *Podiceps auritus*

Seuls trois individus ont été observés : 2 sur les Bas-Champs de Cayeux-sur-mer (80) et un en Vallée de la Somme à Condé-fole (80), fait original, l'espèce étant peu couramment observée en Picardie intérieure.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (dénombrement moyennement fiable)

Un total de 2335 oiseaux a été comptabilisé sur 59 sites. 4 d'entre eux concentrent la moitié des effectifs régionaux. L'Aisne héberge plus de la moitié de l'effectif régional.

Le dénombrement de cet oiseau est relativement complexe. Il fait partie des espèces dont les effectifs ont une distribution mouvante en journée et se concentrent le soir en dortoir. Dans le cadre de ce comptage, les individus au dortoir ont été dénombrés sur le tiers central du département de l'Aisne, l'Est du département de la Somme et la plaine maritime picarde. Pour cette dernière, les 3 dortoirs connus ont été visités à une semaine d'intervalle (donnant un total de 463 individus) (RIGAUD, com. pers.). Dans ces conditions, nous avons opté de prendre en compte, pour la totalité de l'Ouest du département, les comptages réalisés en journée, surtout que pour la Plaine maritime, les effectifs notés sont proches. Il s'agissait ainsi d'éviter une surévaluation ou une sous évaluation possibles du nombre d'individus du fait d'échanges possibles d'oiseaux entre les dortoirs de la vallée de Somme aval et la vallée de la Bresle. L'espèce a été observée sur l'ensemble des zones en eau de la région, mais les effectifs les plus importants ont été notés sur les dortoirs (naturellement, puisque les oiseaux s'y concentrent) situés dans les secteurs suivants : Vallée de l'Aisne (421), Vallée de l'Oise dans sa partie axonaise (385) et la Vallée de la Somme amont (248).

Deux situations constatées dans le cadre de ce comptage amènent à s'interroger sur les limites des dénombrements des oiseaux au dortoir pour évaluer les effectifs de cette espèce stationnant et se nourrissant sur les zones humides de la région et/ou d'un département. Ce point est d'autant plus intéressant que ce type d'utilisation préoccupe les gestionnaires des espaces aquatiques et a amené les autorités à organiser des comptages.

Dans le Sud de l'Oise, la répartition des effectifs en journée peut laisser supposer l'existence d'autres dortoirs que ceux signalés lors des dénombrements dédiés au Grand Cormoran (COMMECY, 2003). Ils pourraient être situés en dehors des limites

administratives de la région. En vallée de la Marne, les dortoirs connus n'ont semble-t-il pas été utilisés et pourtant un nombre important d'oiseaux (n=180) fréquentaient les plans d'eau en journée de ce secteur. Ils ont peut-être dormis en dehors des limites administratives de la région.

Il est clair que pour les secteurs proches des limites de notre région, la localisation des zones de stationnement diurnes des oiseaux dormant dans la région et des dortoirs stationnant en journée dans la région posent question pour une partie des oiseaux. Ainsi, ce pourrait être de l'ordre d'au minimum 10 % des effectifs dénombrés qui ne se nourriraient pas sur le territoire régional. Ce point mériterait des investigations complémentaires, notamment en multipliant les comparaisons des effectifs en journée et au dortoir et, en tentant de mieux connaître les zones d'origine des oiseaux fréquentant les dortoirs situés en limite de région en s'appuyant sur le constat des déplacements (vallée de la Marne, Vallée de l'Oise aval, Vallée de l'Aisne amont, Littoral...).

Butor étoilé *Botaurus stellaris*, Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

Ces deux espèces restant principalement à couvert et/ou nocturne sont difficiles à dénombrer. Elles ont été notées uniquement sur le littoral.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Surtout présente sur le littoral, il faut souligner, fait original plutôt littoral, la présence de 5 individus dans les vallées de la Selle et des Evoissons en Picardie intérieure.

Grande Aigrette *Ardea alba*

26 oiseaux ont été dénombrés sur l'ensemble de la région. Les effectifs les plus importants comptés sur un même site, ont été 6 oiseaux à Villers-sur-Authie (80) et 3 individus en 4 lieux différents du département de l'Aisne (gravières de Viry-Nouzeuil, Plan d'eau de l'Ailette, Marais de la Souche, étangs d'Hirson), ce département rassemblant à lui seul 15 individus.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Espèce distribuée sur l'ensemble des sites (n= 108) et qui se concentre globalement peu : 14 ont rassemblé plus de 50 % de l'effectif picard et sur 43 sites a été noté un seul individu et sur 42 autres, moins de 5. 33, 30, 26 sont les décomptes les plus importants notés respectivement en Basse Vallée de la Somme (Noyelles-sur-mer, Boismont) (80), Basse Vallée de la Selle (80) et Vallée de l'Aisne (Pommiers) (02).

Cigogne blanche *Ciconia ciconia* (dénombrement fiable) et Spatule blanche *Platalea leucorodia* (dénombrement fiable)

Notées en faibles effectifs uniquement sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Cygnes, Oies, Bernaches, Tadorne, Canards de surface et plongeurs (Anatidés).

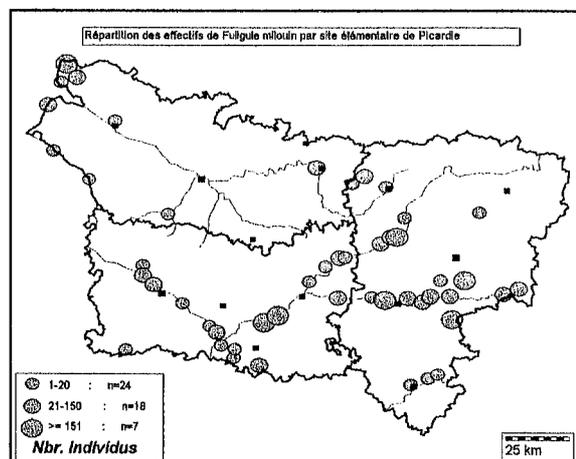
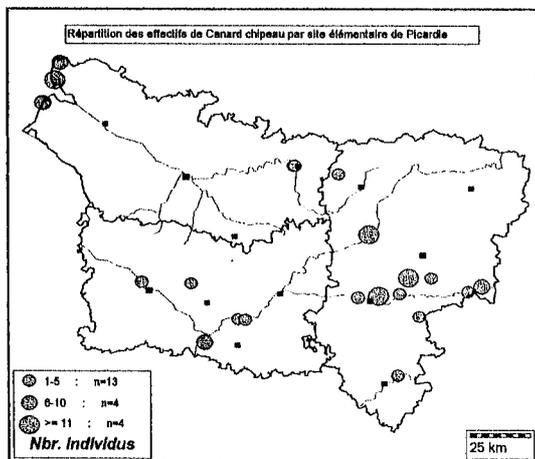
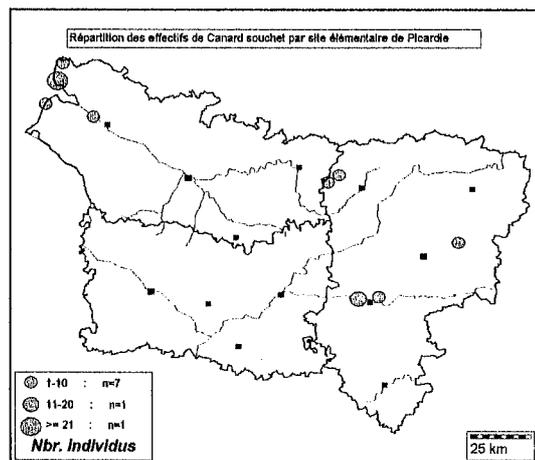
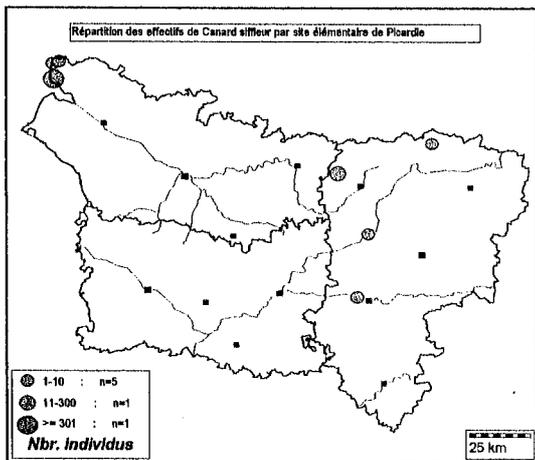
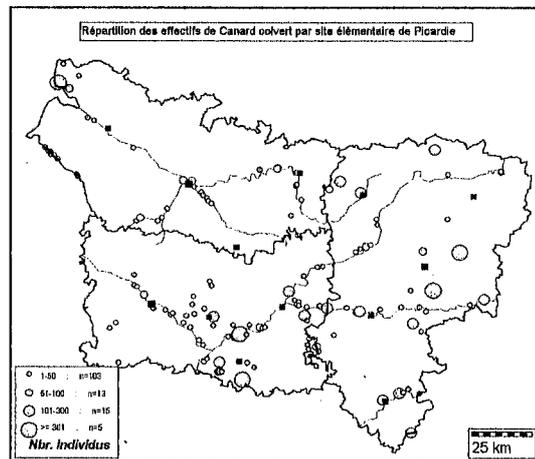
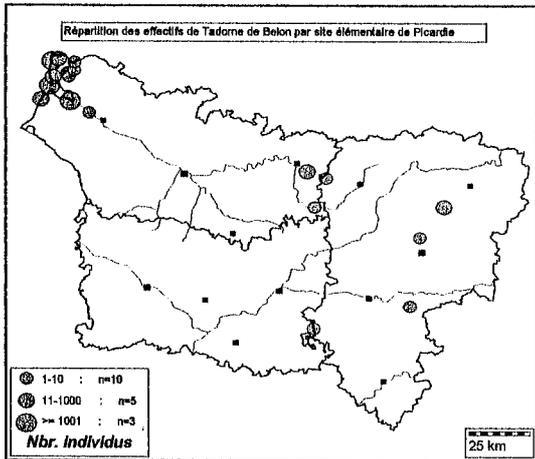
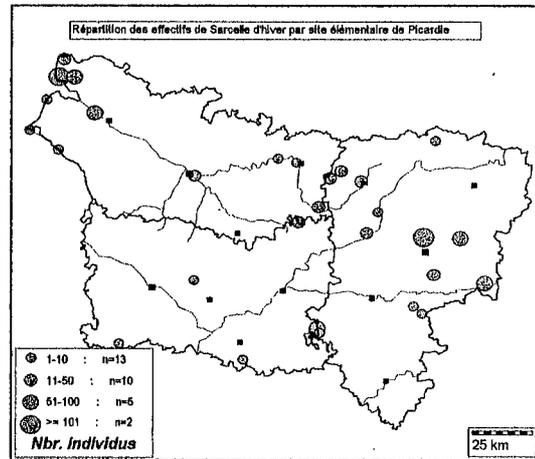
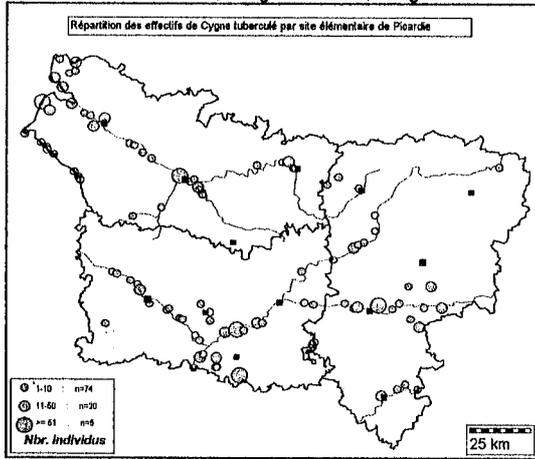
Tableau 5 : Effectifs de Cygnes, Oies, Bernaches, Tadorne, Canards de surface et plongeurs par super-site et par département pour l'Aisne et l'Oise. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. // : par rapport à.

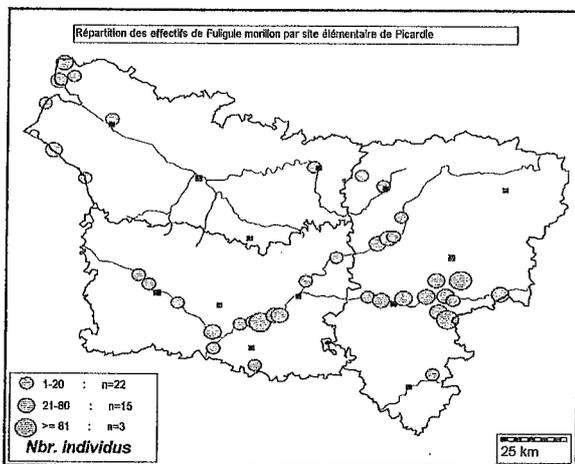
espèces/localités	Aisne total	V. de la Souche	E. & M. du Vermandois	V. Aisne aval de Soissons à 60	V. Oise et E Laonnois	P. E. Ailette et Monampeuil	V. Aisne amont Soissons	E. Sud 02	E. Nord 02	Oise total	V. Aisne Compiègne à 02	V. Oise de Compiègne à 95	E. Sud 60	V. Thérain amont Beauvais	V. Thérain aval Beauvais	V. Oise Compiègne à 02	M. Sacy	autres sites
Cygne tuberculé	236		11	32	39	12	109	32	1	316	11	125	99	45	20	2		14
Cygne noir	2							2		0								
Oie de la toundra	12	12								0								
Oie à bec court	0									0								
Oie cendrée	2						2			10		1	1			8		
Oie à tête barrée	0									0								
Oie cygnoïde	0									2	1	1						
Bernache du Canada	2							2		11		5			6			
Bernache nonnette	0									0								
Bernache cravant	0									0								
Tadorne de Belon	25		2		3		1		19	1			1					
Canard siffleur	17		11	3	2				1	0								
Canard chipeau	105		3	4	24	23	49	2		15		12		2				1
Sarcelle d'hiver	420	55	108		167	18	67		5	128			123					5
Canard colvert	3392	450	406	242	202	704	613	433	342	3190	359	771	1146	159	120	293	15	327
Canard pilet	7		6						1	0								
Canard souchet	27	1	6	18			2			0								
Canards de surface total	3968	506	540	267	395	745	731	435	349	3333	359	783	1269	161	120	293	15	333
% Canards (C.) de surfaces // Anatidés total zone	58,7	97,7	86,8	49,2	42,7	47,5	42,2	90,2	94	68,3	85,7	48,7	84,8	42,1	47,6	81,8	100,0	95,7
% C. de surface// C. de surface total zone	31,5	4,0	4,3	2,1	3,1	5,9	5,8	3,4	3	26,4	2,8	6,2	10,1	1,3	1,0	2,3	0,1	2,6
% C. colvert // Anatidés total zone	50,1	86,9	65,3	44,6	21,8	44,8	35,4	89,8	92	65,4	85,7	47,9	76,6	41,6	47,6	81,8	100,0	94,0
Nette rousse	0									2	2							
Fuligule milouin	1545		44	190	328	367	609	5	2	975	46	544	125	172	42	45		1
% F milouin //Anataidés total zone	52,8	0,0	1,5	6,5	11,2	12,5	20,8	0,2	0	33,3	1,6	18,6	4,3	5,9	1,4	1,5	0,0	0,0
Fuligule morillon	952		25	53	147	441	281	5		223		143	2	4	64	10		
% F morillon// Anatidés total zone	73,6	0,0	1,9	4,1	11,4	34,1	21,7	0,4	0	17,2	0,0	11,1	0,2	0,3	4,9	0,8	0,0	0,0
Fuligules total	2497		69	243	475	808	890	10	2	1198	46	687	127	176	106	55		1
% Fuligule // Anatidés total zone	36,9	0,0	11,1	44,8	51,4	51,5	51,3	2,1	1	24,5	11,0	42,7	8,5	46,1	42,1	15,4	0,0	0,3
Fuligule milouinan	1				1					0								
Eider à duvet	0									1		1						
Macreuse noire	0									0								
Macreuse brune	0									0								
Macreuse indéterminée	0									0								
Garrot à œil d'or	4				3		1			6		6						
Harle piette	16			1	9	5		1		0								
Harle huppé	0									0								
Anatidés total	6765	518	622	543	925	1570	1734	482	371	4880	419	1609	1497	382	252	358	15	348
% Anataidés total // Anatidés total régional	22,8	1,7	2,1	1,8	3,1	5,3	5,9	1,6	1	16,5	1,4	5,4	5,1	1,3	0,9	1,2	0,1	1,2

Tableau 6 : Effectifs de Cygnes, Oies, Bernaches, Tadorne, Canards de surface et plongeurs par super-site et pour le département de la Somme et total pour la Picardie intérieure et Picardie dans sa totalité. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. // : par rapport à.

espèces/localités	Somme total	Somme PMP total	Littoral	Basse V. Authie et M. arr. litt.	80 intérieure total	V. Somme aval Amiens	V. Somme Amiens Péronne	V. Somme amont de Péronne	V Avre & Noye	V Bresles	V. Selle & Evoissons	Picardie total	Picardie intérieure total
Cygne tuberculé	444	271	240	31	173	27	41		20	22	63	996	725
Cygne noir	0	0			0							2	2
Oie de la toundra	0	0			0							12	12
Oie à bec court	1	1	1		0							1	0
Oie cendrée	354	350	350		4			4				366	16
Oie à tête barrée	1	1	1		0							1	0
Oie cygnoïde	0	0	1		0							2	2
Bernache du Canada	1	0	1		1					1		14	14
Bernache nonnette	8	8	8		0							8	0
Bernache cravant	1	1	1		0							1	0
Tadorne de Belon	8613	8576	8570	6	37			37				8639	63
Canard siffleur	341	341	341		0							358	17
Canard chipeau	38	35	35		3		3					158	123
Sarcelle d'hiver	1016	956	881	75	60		7	30	14	9		1564	608
Canard colvert	2208	1630	1628	2	578	4	205	31	95	75	168	8790	7160
Canard pilet	1302	1302	1302		0							1309	7
Canard souchet	408	408	408		0							435	27
Canards de surface total	5313	4672	4595	77	641	4	215	61	109	84	168	12614	7942
% Canards (C.) de surfaces // Anatidés total zone	29,6	27,4	27,2	51	69,4	11,4	76	59,8	84	60	71,5	42,6	196,3
% C. de surface// C. de surface total zone	42,1	37	36,4	0,6	5,1	0	1,7	0,5	1	0,7	1,3	100	63
% C. colvert // Anatidés total zone	12,3	9,6	9,6	1,3	62,6	11,4	72,4	30,4	74	53,6	71,5	29,7	178,1
Nette rousse	2	2	2		0							4	2
Fuligule milouin	407	366	336	30	41	1	26			10	4	2927	2561
% F milouin //Anataidés total zone	13,9	12,5	11,5	1	1,4	0	0,9	0	0	0,3	0,1	100	87,5
Fuligule morillon	118	93	86	7	25	3	1			21		1293	1200
% F morillon// Anatidés total zone	9,1	7,2	6,7	0,5	1,9	0,2	0,1	0	0	1,6	0	100	92,8
Fuligules total	525	459	422	37	66	4	27			31	4	4220	3761
% Fuligule // Anatidés total zone	2,9	2,7	2,5	24,5	7,1	11,4	9,5	0	0	22,1	1,7	14,2	68,6
Fuligule milouinan	0	0			0							1	1
Eider à duvet	5	5	5		0							6	1
Macreuse noire	2273	2273	2273		0							2273	0
Macreuse brune	70	70	70		0							70	0
Macreuse indéterminée	280	280	280		0							280	0
Garrot à œil d'or	9	7	7		2					2		19	12
Harle piette	2	2	2		0							18	16
Harle huppé	69	69	69		0							69	0
Anatidés total	17971	17047	16896	151	924	35	283	102	129	140	235	29616	12569
% Anataidés total // Anatidés total régional	60,7	57,6	57,1	0,5	3,1	0,1	1	0,3	0	0,5	0,8	100	42,4

Cartes 3 a,b,c,d,e,f,g,h,i : répartition des effectifs de Cygne tuberculé, Tadome de Belon, Canard siffleur, Canard chipeau, Sarcelle d'hiver, Canard colvert, Canard souchet, Fulgule milouin, Fulgule morillon





Cygne tuberculé *Cygnus olor*

Espèce largement distribuée sur 101 sites bien répartis sur l'ensemble de la région, 11 d'entre eux concentrent 50 % de l'effectif total et sur 76 d'entre eux, les effectifs étaient inférieurs à 10 puis sur 23, ils le sont à 60. Trois ont accueilli plus de 59 oiseaux : 60 à Amiens (parc de la Hotoie) (80), 63 à Mortefontaine (étang de l'Epine) (60) et 101 sur les Bas-champs de Cayeux (80) qui est le maximum régional. La Picardie intérieure concentre près des trois quarts (72,8 %) de l'effectif régional.

Cygne noir *Cygnus ater*, Oie à tête barrée *Anser indicus*, Oie cygnoïde *A. cygnoides*, Bernache du Canada *Branta canadensis*

Les individus de ces 4 espèces sont d'origines captives ou issues de populations férales. Le groupe de Bernaches du Canada fréquentant régulièrement la station de lagunage de Villers-Bocage a visiblement échappé aux observateurs (T. RIGAUD, com. pers.)

Oie de toundra *Anser rossicus*

12 individus ont été notés sur les marais de la Souche (02), fait original pour cette espèce dont seuls quelques individus sont parfois présents sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Tableau 7 : Qualité du dénombrement et principaux chiffres sur la distribution des effectifs de Cygnes, Oies, Bernaches, Tadorne, Canards de surface et plongeurs.

	qualité dénombrement	Nombre de sites élémentaires accueillant l'espèce	Nombre minimal de sites élémentaires accueillant 50 % effectif régional	Nombre de sites élémentaires accueillant moins de 10 individus
Cygne tuberculé	fiable	101	11	76
Cygne noir	fiable	1	1	1
Oie de la toundra	fiable	1	1	0
Oie à bec court	fiable	1	1	1
Oie cendrée	fiable	7	1	6
Oie à tête barrée	fiable	1	1	1
Oie cygnoïde	fiable	2	1	2
Bernache du Canada	fiable	4	2	4
Bernache nonnette	fiable	1	1	1
Bernache cravant	fiable	1	1	1
Tadorne de Belon	fiable	18	1	10
Canard siffleur	fiable	7	1	5
Canard chipeau	fiable	21	3	17
Sarcelle d'hiver	moyennement fiable	30	1	13
Canard colvert	fiable	139	8	51
Canard pilet	fiable	3	1	2
Canard souchet	fiable	9	1	7
Nette rousse	fiable	4	2	4
Fuligule milouin	fiable	49	6	21
Fuligule morillon	fiable	40	4	15
Fuligule milouinan	fiable	1	1	1
Eider à duvet	fiable	3	1	2
Macreuse noire	moyennement fiable	2	1	1
Macreuse brune	moyennement fiable	1	1	0
Macreuse indéterminée	moyennement fiable	1	1	0
Garrot à oeil d'or	fiable	7	2	7
Harle piette	fiable	6	1	6
Harle huppé	moyennement fiable	3	1	2

Oie à bec court *Anser brachyrhynchus*

1 oiseau de cette espèce rare en France et donc en Picardie était présent sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Oie cendrée *Anser anser*

Un minimum de 366 individus observés sur la région dont la grande majorité 350 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). Les 16 autres ont été vus sur 7 sites élémentaires des 3 départements. D'ailleurs, il est probable qu'une partie de ces oiseaux soit d'origine captive.

Bernache nonnette *Branta leucopsis*

8 ont été observées sur la Station de lagunage de Quend-Fort-Mahon (80). Tous les individus observés de cette espèce ne sont pas d'origine sauvage. Dans le cas présent la question reste entière.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

8 639 individus ont été dénombrés dont 8 576 sur la Plaine Maritime Picarde (le littoral picard et la basse vallée de l'Authie et marais arrière littoraux) avec 8 564 pour les sites littoraux (Baie de Somme, Baie d'Authie.. etc.). 63 autres individus ont été comptabilisés sur 7 sites intérieurs, surtout les bassins de décantation d'usine agroalimentaire où l'espèce niche. Il s'agissait probablement des premiers oiseaux à occuper les sites de reproduction (?). Le Tadorne de Belon représente 29,2 % du total des anatidés dénombrés.

Canard siffleur *Anas penelope*

358 canards siffleurs ont été dénombrés dont la grande majorité, 94,1 % sur le littoral plus particulièrement sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80) (n=337). 11 ont été vus sur l'Etang de Vermand (02) et les 20 autres se répartissent sur 5 sites de l'Aisne et de la Somme littorale.

Canard chipeau *Anas strepera*

158 individus ont été observés sur 21 sites élémentaires répartis sur l'ensemble de la région. Quatre d'entre eux accueillent plus de 9 oiseaux : 19 sur le plan d'eau de Monampteuil (02), 22 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80), 24 sur la Base nautique de la Frette (02) et 36 sur les Gravières de Bucy-le-Long (02). Cette espèce est plus abondante à l'intérieur, en particulier sur le département de l'Aisne qui, avec 105 individus héberge 66,5 % du total régional.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Un total de 1 563 Sarcelles d'hiver a été dénombré dont près de la moitié, 775 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). Le reste de l'effectif se répartit sur 28 sites élémentaires, dont seuls 6 accueillent plus de 50 individus. Les deux principaux par l'importance des effectifs accueillis sont les Bassins

d'Aulnois-sous-Laon (02) avec 155 et l'étang de Wallu à Vez (60) avec 87. Près de 40 % de l'effectif régional de cette Sarcelle, se trouvait en Picardie intérieure, notamment dans le département de l'Aisne qui en hébergeait 26,9 %.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Il est le canard de surface le plus commun, il représente 29,7 % des canards de surface et est la deuxième espèce la plus abondante. 8 790 individus ont été dénombrés sur l'ensemble de la région. Ils s'y répartissent sur 139 sites élémentaires dont 51 accueillent moins de 10 oiseaux et 69 entre 10 et 100. Les rassemblements de plus de 100 sont au nombre de 19 dont les trois plus importants ont été notés en Réserve naturelle de la Baie de Somme (80) (1 486), sur le Plan d'eau de l'Ailette (02) (678) et sur l'Etang de l'Epine à Mortefontaine (60) (au moins 600). La Picardie intérieure accueille 81,5 % de l'effectif régional.

Il faut signaler que cette espèce fait l'objet de relâchés à des fins cynégétiques d'individus au comportement et au phénotype non naturels. Ces oiseaux sont généralement comptabilisés. Sur le terrain, il n'est en effet pas toujours facile, selon les conditions d'observations, de détecter les oiseaux non sauvages. Il semble que les oiseaux sauvages stationnent plutôt sur les grands sites, avec des effectifs importants. En partant de ce cette hypothèse et intégrant les sites connus pour accueillir des concentrations d'oiseaux sub-sauvages, nous pouvons estimer à environ 1/3 ceux des individus qui seraient des oiseaux sub-sauvages. Ce point devra faire l'objet d'une attention particulière lors des prochaines campagnes de comptage.

Canard pilet *Anas acuta*

1309 individus ont été recensés dont 1 302 sur le littoral en Réserve naturelle de la Baie de Somme (80). Les 7 autres ont été observés sur deux sites du département de l'Aisne.

Canard souchet *Anas clypeata*

435 oiseaux ont été comptabilisés, pour la grande majorité d'entre eux, soit 394 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). Parmi les 41 autres, 18 sont signalés sur les gravières de Pommiers, et 7 sites élémentaires accueillent moins de 9 oiseaux, ceci uniquement dans les départements de l'Aisne et de la Somme. Ainsi 93,6 % des effectifs régionaux ont été notés sur le littoral.

Les effectifs de **Canard de surface (*Anas sp.*)** représentent 42,6 % de celui de l'ensemble des espèces d'anatidés recensées et le Canard colvert contribue de façon très majoritaire à cette part avec 29,7 %. Avec le Tadorne de Belon, il représente près de 60 % des anatidés dénombrés.

Nette rousse *Netta rufina*

4 individus ont été repérés, 2 dans l'Oise et 2 dans la Somme. Cette espèce qui se distribue principalement autour de la Méditerranée est souvent détenue en captivité et les oiseaux observés dans

notre région ne sont certainement pas tous des oiseaux d'origine sauvage.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

2 927 Fuligules milouins ont été dénombrés sur l'ensemble de la région et localisés sur 49 sites élémentaires. 6 d'entre eux concentrent plus de 50 % de l'effectif régional. 21 sites accueillent moins de 10 oiseaux, 18 moins de 100 et 10 entre 100 et 358 qui est le maximum régional, noté sur le Plan d'eau de l'Ailette.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Les 1 293 individus dénombrés étaient répartis sur 40 sites élémentaires des trois départements. Parmi eux, 4 concentrent plus de 50 % de l'effectif et 6 accueillent entre 50 et 100 oiseaux. Les gravières de Bazoches-sur-Vesles (02) et le Plan d'eau de l'Ailette (02) avec respectivement 106 et 395 morillons hébergeaient les effectifs maximum pour la région. D'ailleurs ce dernier site concentre 34,1 % de l'effectif régional. Sur 15 sites élémentaires moins de 10 oiseaux étaient notés et sur 19, entre 10 et 50.

Les Fuligules milouin et morillon ont des schémas de répartition à peu près similaires. Leurs effectifs ont été dans leur très grande majorité notés en Picardie intérieure : 87,5 % pour le premier et 92,8 % pour le second. Ils se sont plus précisément distribués sur les vallées de l'Aisne amont, de l'Oise aval et les Plans d'eau de l'Ailette et de Monampeuil, ces 4 super sites concentrant : 63,1 % des milouins et 78,3 % des morillons. Contrairement à leur situation pour le département de la Somme, ces deux espèces de Fuligules représentent une part importante des

Rallidés, Gruidés, Petits échassiers (Limicoles : Haematopodidés, Récurvirostridés, Charadriidés, Scolopacidés) et Mouettes et Goélands (Laridés).

Rôle d'eau *Rallus aquaticus* (dénombrement peu fiable)

Cette espèce se tient surtout à couvert et est ainsi difficile à comptabiliser dans les conditions de ce comptage. Aussi, l'effectif noté doit être considéré comme non significatif.

Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus* (dénombrement peu fiable)

2 106 Poules d'eau ont été comptabilisées, comme pour l'espèce précédente, l'effectif est un minimum. La méthode de dénombrement utilisée ne permet pas de réaliser des décomptes significatifs pour cette espèce qui se tient à couvert et qui peut fréquenter de très petites étendues d'eau. Sur 77 sites élémentaires, moins de 10 individus ont été repérés soit sur plus de la moitié des 122 sites élémentaires où a été vue cette espèce. En fait, 8 sites concentrent la moitié des effectifs régionaux comptés. Les maxima enregistrés sont : 284 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc

anatidés comptés dans l'Aisne et dans l'Oise : respectivement : 37, 4 % et 25,1 %.

Fuligule milouinan *Aythya marila*

L'unique oiseau signalé l'a été sur la gravière de Brissay-Choigny (02).

Eider à duvet *Somateria mollissima*

Un total de 6 individus a été repéré : 5 sur le littoral picard et 1 à Moru-Ponpoint en Vallée de l'Oise de Compiègne au Val d'Oise, fait original pour cette espèce maritime.

Macreuse noire *Melanitta nigra*, Macreuse brune *M. fusca*, Macreuse indéterminée *M. sp.*

Stationnant en mer, leur dénombrement est jugé moyennement fiable. Un total de 2623 a été dénombré dont une très grande majorité de Macreuse noire.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*

19 individus ont été observés sur 7 sites élémentaires. Le maximum régional de 6 individus a été comptabilisé sur les gravières de Moru-Ponpoint (60).

Harle piette *Mergus albellus*

Un total de 18 individus a été observé dont la majorité se répartissait sur deux plans d'eau : 9 sur la Base nautique de la Frette (02) et 5 sur le Plan d'eau de l'Ailette (02).

Harle huppé *Mergus serrator*

69 oiseaux ont été comptabilisés sur le littoral picard, dont 65 en mer.

ornithologique du Marquenterre) (80), 186 sur la Réserve naturelle des Marais d'Isles à Saint-Quentin (02) et 184 sur l'Etang de l'Épine à Mortefontaine (60).

Foulque macroule *Fulica atra* (dénombrement moyennement fiable)

Avec 24 302 oiseaux notés sur 176 sites élémentaires, la Foulque macroule est l'espèce la plus abondante et celle la mieux répartie sur l'ensemble des sites visités de la région. Sur 52 sites, les effectifs notés sont inférieurs à 20 individus et sur 16 ils sont supérieurs à 400. 15 sites élémentaires hébergent plus de la moitié des oiseaux dénombrés sur la région. Les maxima régionaux sont notés sur la Base nautique de Gamaches (80) avec 2 600 oiseaux, puis sur le Plan d'eau de l'Ailette (02) et la Base nautique de la Frette à Tergnier (02) avec respectivement 1 425 et 1 210 individus.

La Picardie Intérieure héberge 91,1 % de l'effectif régional.

Tableau 8 : Effectifs de Rallidés, Gruidés, Petits échassiers et Mouettes et Goélands (Laridés) par super-site et par département pour l'Aisne et l'Oise. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. // : par rapport à.

Localités/espèces	Aisne total	V. de la Souche	E. & M. du Vermandois	V. Aisne aval de Soissons à 60	V. Oise et E. Laonnois	P. E. Ailette et Monampeuil	V. Aisne amont Soissons	E. Sud 02	E. Nord 02	Oise total	V. Aisne Compiègne à 02	V. Oise de Compiègne à 95	E. Sud 60	V. Thérain amont Beauvais	V. Thérain aval Beauvais	V. Oise Compiègne à 02	M. Sacy	autres sites
Grue cendrée	0									0								
Râle d'eau	18	1	17							3			1		1			1
Gallinule poule-d'eau	386		293	5	3	6	23	47	9	589	15	183	237	54	15	13		72
Foulque macroule	7904		537	945	2123	1550	2234	512	3	6919	893	2923	314	1168	1177	320	3	121
% Foulque//F total régional	32,5	0,0	2,2	3,9	8,7	6,4	9,2	2,1	0,0	28,5	3,7	12,0	1,3	4,8	4,8	1,3	0,0	0,5
Huîtrier pie	0									0								
Avocette	0									0								
Grand Gravelot	0									0								
Pluvier doré	0									0								
Pluvier argenté	0									0								
Vanneau huppé	170				25		145			9359		9354		1		4		
Bécasseau maubèche	0									0								
Bécasseau sanderling	0									0								
Bécasseau variable	0,0									0,0								
Combattant	0									0								
Bécassine des marais	11		10				1			0								
Bécasse des bois	0									0								
Barge à queue noire	0									0								
Courlis cendré	0									0								
Chevalier arlequin	0									0								
Chevalier gambette	0									0								
Chevalier culblanc	8,0				1,0		7,0			5,0			3,0			2,0		
Petits échassiers	189		10		26		153			9364		9354	3	1		6		
Mouette pygmée	0,0									0,0								
Mouette rieuse	6582		247	756	4018	825	305	359	72	3103	308	1757	646	76	189	115		12
Goéland cendré	9			7	2					0								
Goéland brun	8,0		8,0							0,0								
Goéland argenté	32		29						3	32		20		12				
Goéland marin	0,0									0,0								
Laridés total	6631		284	763	4020	825	305	359	75	3135	308	1777	646	88	189	115		12
TOTAL GENERAL	23736	523	1862	2724	7688	4106	4701	1632	500	25789	1676	16283	2807	1780	1762	874	22	585

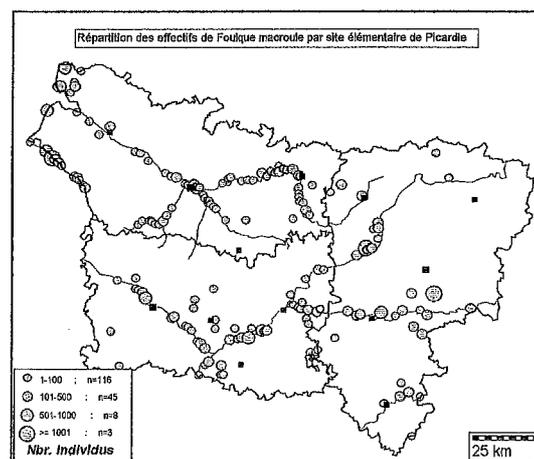
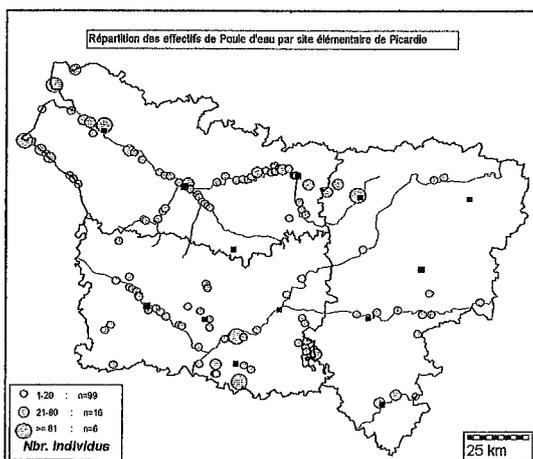
Tableau 9 : Effectifs de Rallidés, Gruidés, Petits échassiers et Mouettes et Goélands (Laridés) par super-site, pour le département de la Somme et total pour la Picardie intérieure et Picardie dans sa totalité. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. // : par rapport à.

Localités/espèces	Somme total	Somme PMP total	Littoral	Basse V. Authie et M. arr. litt.	80 intérieure total	V. Somme aval Amiens	V. Somme Amiens Péronne	V. Somme amont de Péronne	V Avre & Noye	V Bresles	V. Selle & Evoissons	Picardie total	Picardie intérieure total
Grue cendrée	1	1	1		0							1	0
Râle d'eau	0	0			0							21	21
Gallinule poule-d'eau	1131	442	412	30	689	146	209	59	49	182	44	2106	1664
Foulque macroule	9479	2145	1874	271	7334	580	1292	708	337	4045	372	24302	22157
% Foulque//F total régional	39,0	8,8	7,7	1,1	30,2	2,4	5,3	2,9	1,4	16,6	1,5	100,0	91,2
Huïtrier pie	8805	8805	8805		0							8805	0
Avocette	60	60	60		0							60	0
Grand Gravelot	200	200	200		0							200	0
Pluvier doré	414	414	414		0							414	0
Pluvier argenté	350	350	350		0							350	0
Vanneau huppé	1251	1180	1180		71		60				11	10780	9600
Bécasseau maubèche	225	225	225		0							225	0
Bécasseau sanderling	25	25	25		0							25	0
Bécasseau variable	6634	6634	6634		0							6634	0
Combattant	32	32	32		0							32	0
Bécassine des marais	6	0			6			5			1	17	17
Bécasse des bois	1	1	1		0							1	0
Barge à queue noire	188	188	188		0							188	0
Courlis cendré	1645	1645	1645		0							1645	0
Chevalier arlequin	3	3	3		0							3	0
Chevalier gambette	91	91	91		0							91	0
Chevalier culblanc	3,0	3,0	3,0		0,0							16,0	13,0
Petits échassiers total	19933	19856	19856		77		60	5			12	29486	9630
Mouette pygmée	8,0	8,0	8,0		0,0							8,0	0,0
Mouette rieuse	2165	0			2165	350	1172	537	83		23	11850	11850
Goéland cendré	6088	6070	6070		18		18					6097	27
Goéland brun	13,0	0,0			13,0		13,0					21,0	21,0
Goéland argenté	6822	6640	6640		182	3	65	1	10		103	6886	246
Goéland marin	258,0	258,0	258,0		0,0							258,0	0,0
Laridés total	15354	12976	12976		2378	353	1268	538	93	0	126	25120	12144
TOTAL GENERAL	67782	55350	54824	526	12432	1242	3449	1464	645	4730	902	117307	61957

Tableau 10 : Qualité du dénombrement et principaux chiffres sur la distribution des effectifs de Rallidés, Gruidés, Petits échassiers et Mouettes et Goélands (Laridés).

	qualité dénombrement	Nombre de sites élémentaires accueillant l'espèce	Nombre minimal de sites élémentaires accueillant 50 % effectif régional	Nombre de sites élémentaires accueillant moins de 10 individus
Grue cendrée	fiable	1	0	1
Râle d'eau	peu fiable	6	2	6
Gallinule poule-d'eau	moyennement fiable	122	8	77
Foulque macroule	moyennement fiable	176	15	38
Huïtrier pie	fiable	1	1	0
Avocette	fiable	1	1	0
Grand Gravelot	fiable	2	1	0
Pluvier doré	peu fiable	2	1	0
Pluvier argenté	fiable	1	1	0
Vanneau huppé	peu fiable	11	1	2
Bécasseau maubèche	fiable	1	1	0
Bécasseau sanderling	fiable	2	1	1
Bécasseau variable	fiable	3	1	0
Combattant	fiable	1	1	0
Bécassine des marais	peu fiable	5	1	5
Bécasse des bois	peu fiable	1	1	1
Barge à queue noire	fiable	1	1	0
Courlis cendré	fiable	2	1	1
Chevalier arlequin	fiable	1	1	1
Chevalier gambette	fiable	1	1	0
Chevalier culblanc	fiable	9	3	9
Mouette pygmée	peu fiable	3	1	3
Mouette rieuse	peu fiable	80	3	24
Goéland cendré	peu fiable	6	1	2
Goéland brun	peu fiable	2	1	1
Goéland argenté	peu fiable	13	1	4
Goéland marin	peu fiable	2	1	0

Cartes 4 a,b : répartition des effectifs de Poule d'eau et de Foulque macroule.



Grue cendrée *Grus grus* (dénombrement fiable)

Un individu blessé était présent sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Huîtrier pie *Haematopus ostralegus*, Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*, Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*, Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*, Bécasseau maubèche *Calidris canutus*, Bécasseau sanderling *C. alba*, Bécasseau variable *C. alpina*, Barge à queue noire *Limosa limosa*, Combattant varié *Philomachus pugnax*, Courlis cendré *Numenius arquata*, Chevalier arlequin *Tringa erythropus*, Chevalier gambette *T. totanus*.

Ces douze espèces ont été notées uniquement sur le littoral picard.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria* (dénombrement peu fiable)

414 oiseaux ont été comptabilisés. Cette espèce stationnant préférentiellement sur les zones cultivées, l'effectif proposé est donc peu significatif pour la région. Aussi, seuls sont pris en compte les oiseaux stationnant sur les zones humides visitées dans le cadre de ce comptage. Elles sont peu nombreuses : Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80) et Station de lagunage de Quend-Fort-Mahon (80).

Vanneau huppé *Vanellus vanellus* (dénombrement peu fiable)

10 780 individus ont été comptabilisés. La situation de cette espèce est la même que celle du Pluvier doré décrite précédemment avec un nombre de zones humides fréquentées plus nombreuses. Il faut souligner la présence de 9 354 oiseaux en vallée de l'Oise, certainement des oiseaux venus s'abreuver sur les plans d'eau.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago* (dénombrement peu fiable)

Seuls 17 individus ont été dénombrés sur l'ensemble de la région. Pour cette espèce, il faut souligner que la méthode de comptage ne permet pas d'espérer un comptage des effectifs présents. L'espèce est en effet très discrète se tenant à couvert dans la végétation et se rassemblant rarement.

Bécasse des bois *Scolopax rusticola* (dénombrement peu fiable)

Un oiseau a été noté sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). La remarque faite pour l'espèce précédente est valable pour la Bécasse, en ajoutant que cette dernière fréquente surtout des milieux non humides, non visités dans le cadre du présent comptage.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus* (dénombrement fiable)

16 Chevaliers cul-blanc ont été dénombrés sur 9 sites élémentaires à l'intérieur des trois départements avec des effectifs allant de 1 à 3.

Mouette pygmée *Larus minutus*, Mouette rieuse *L. ridibundus*, Goéland cendré *L. canus*, Goéland brun *L. fuscus*, Goéland argenté *L. argentatus*, Goéland marin *L. marinus*

Pour ces espèces la conduite des comptages n'a pas permis de produire des dénombrements significatifs, les dénombrements proposés sont donc peu fiables. Notamment, les dortoirs n'ont pas été visités et les dénombrements en journée n'ont pas été menés.

Analyse générale

Un total de 68 espèces des familles d'oiseaux cible du comptage a été noté. Pour 5 d'entre-elles, les oiseaux observés ont vraisemblablement été introduits ou se sont échappés de captivité, voire sont issus de couples ayant ces caractéristiques (LE MARECHAL P. & DUBOIS P. J., 2003). Il s'agit de : Cygne noir, Oie à tête barrée, Oie cygnoïde, Bernache du Canada et Nette rousse. Pour 14 espèces, les dénombrements réalisés peuvent être considérés comme peu fiables pour déterminer les effectifs stationnant dans notre région et/ou sur les super-sites. Il s'agit de : Butor étoilé, Bihoreau gris, Râle d'eau, Gallinule poule-d'eau, Pluvier doré, Vanneau huppé, Bécassine des marais, Bécasse des bois, Mouette pygmée, Mouette rieuse, Goéland cendré, Goéland brun, Goéland argenté et Goéland marin.

Ainsi, pour 55 espèces, nous considérons donc que les dénombrements peuvent être analysés. Parmi celles-ci, l'espèce la plus abondante est la Foulque macroule avec 24 302 individus, viennent ensuite le Canard colvert (n=8 825), l'Huîtrier pie (n=8 805), le Tadorne de Belon (8 637) et le Bécasseau variable (n=6 634). 7 espèces ont des effectifs régionaux compris entre 3 000 et 1 000 individus, il s'agit des : Fuligule milouin (n=2 927), Grand Cormoran (n=2 335), Macreuse noire (n=2 273), Courlis cendré (n=1 645), Sarcelle d'hiver (1 564), Grèbe huppé (n=1 342), Canard pilet (n=1 309) et Fuligule morillon (n=1 293). Enfin, près de la moitié des espèces (n=23) ont un effectif inférieur à 20 individus.

Sur le plan de la distribution des espèces, il faut souligner que 26 (sur ces 55) sont présentes exclusivement sur la Plaine maritime picarde. Il s'agit de : deux espèces de Plongeon, Héron garde-bœuf, Cigogne blanche, Spatule blanche, Oie à bec court, Oie à tête barrée, Bernache nonnette, Bernache cravant, Tadorne de Belon, Eider à duvet, les deux espèces de Macreuse, Harle huppé, Huîtrier pie, Avocette élégante, Grand Gravelot, Pluvier argenté, les trois espèces de Bécasseau, Combattant varié, Barge à queue noire, Courlis cendré, Chevalier arlequin et Chevalier gambette.

Approche par unité géographique (spatiale)

Cette approche vise à apprécier l'importance des effectifs et la diversité des espèces hébergées par les différents niveaux géographiques concernés par le présent dénombrement : région, département, super-site et site élémentaire.

Pour ce faire, la démarche évidente serait de cumuler l'ensemble des données collectées sur chacun d'entre eux et de produire les bilans cartographiques et numériques. Cependant, la

fiabilité du dénombrement varie selon les espèces, et certainement pour une même espèce selon les sites élémentaires. En outre, chaque espèce n'utilise pas de la même façon les sites élémentaires. En fonction de cette utilisation, elle s'y concentre plus ou moins. Ainsi, par exemple, les espèces dénombrées aux dortoirs peuvent utiliser plusieurs sites élémentaires dans la journée et se rassembler sur le site « dortoir ». Ainsi, il présente des effectifs importants qui ne reflètent qu'une partie de la réalité de l'usage qu'en fait l'oiseau.

Face à cette situation disparate, nous proposons d'avoir une approche globale de la répartition des effectifs pour les espèces ayant le même usage des sites (excluant ainsi celles dénombrées sur leurs dortoirs) et pour lesquelles leur dénombrement est jugé fiable. Elles sont au nombre de 52 : Plongeurs et Grèbes, grands échassiers (à l'exception de l'Aigrette garzette, du Héron gardeboeuf, du Bihoreau gris et du Butor étoilé), les anatidés, Foulque et petits échassiers (sauf Vanneaux huppés, Pluvier doré, Bécassine des marais et Bécasse des bois).

Tableau 11 : Effectifs cumulés de Plongeurs et Grèbes, grands échassiers (à l'exception de l'Aigrette garzette, du Héron gardeboeuf, du Bihoreau gris et du Butor étoilé), anatidés, la Foulque et petits échassiers (sauf Vanneau huppé, Pluvier doré, Bécassine des marais et Bécasse des bois), par super-site et département.

Localités	TOTAL	% effectif dép.	% effectif rég.	Part Canard colvert-Foulque macroule de l'effectif total : %
Aisne (total département)	15 342	100	20,1	73,6
VALLEE DE LA SOUCHE	522	3,4	0,7	86,2
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS	1 249	8,1	1,6	75,5
VALLEE DE L'AISE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'A L'OISE	1 535	10	2	77,3
VALLEE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS	3 255	21,2	4,3	71,4
PLANS D'EAU DE L'ALETTE ET DE MONAMPTUIL	3 217	21	4,2	70,1
VALLEE DE L'AISE EN AMONT DE SOISSONS	4 115	26,8	5,4	69,2
ETANGS DU SUD DE L'AISE	1 046	6,8	1,4	90,3
ETANGS DU NORD DE L'AISE	403	2,6	0,5	85,6
Oise (total département)	12 419	100	16,3	81,4
VALLEE DE L'AISE DE COMPIEGNE A L'AISE	1 353	10,9	1,8	92,5
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE	4 759	38,3	6,2	77,6
ETANGS DU SUD DE L'OISE	1 903	15,3	2,5	76,7
VALLEE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS	1 618	13	2,1	82
VALLEE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS	1 533	12,3	2	84,6
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE A L'AISE	734	5,9	1	83,5
MARAIS DE SACY-LE-GRAND	22	0,2	0	81,8
AUTRES SITES	497	4	0,7	90,1
Somme (total département)	48 545	100	63,6	24,1
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	39 644	81,7	52	9,5
LITTORAL PICARD	39 205	80,8	51,4	8,9
BASSE VALLEE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIERE-LITTORAUX	439	0,9	0,6	62,2
Somme intérieure (total)	8 901	18,3	11,7	88,9
VALLE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS	687	1,4	0,9	85
VALLEE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE	1 664	3,4	2,2	90
VALLEE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE	862	1,8	1,1	85,7
VALLEE DE L'AVRE ET DE LA NOYE	503	1	0,7	85,9
VALLEE DE LA BRESLE	4 491	9,3	5,9	91,7
VALLEES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS	694	1,4	0,9	77,8
Picardie (total région)	76 306			43,4
Picardie intérieure (total)	36 662		48	80

Pour les 52 espèces concernées, 76 306 individus ont été dénombrés mais pour la totalité des 68 espèces, ils ont été 117 307.

L'examen du tableau n°11 révèle que l'effectif départemental le plus important a été enregistré pour la Somme qui a accueilli 63,6 % de l'effectif régional ; viennent ensuite le département de l'Aisne (20,1 %) puis celui de l'Oise (16,3 %). La pôle position de la Somme tient aux effectifs notés sur sa façade maritime qui, à elle seule, concentre 52 % de l'effectif régional.

Les zones humides de la Picardie intérieure totalisent 36 662 oiseaux des espèces concernées soit 48 % de l'effectif régional. L'Aisne a contribué à hauteur de

41,8 % de ce total d'oiseaux, l'Oise pour 33,9 % et la Somme intérieure pour 24,2 %.

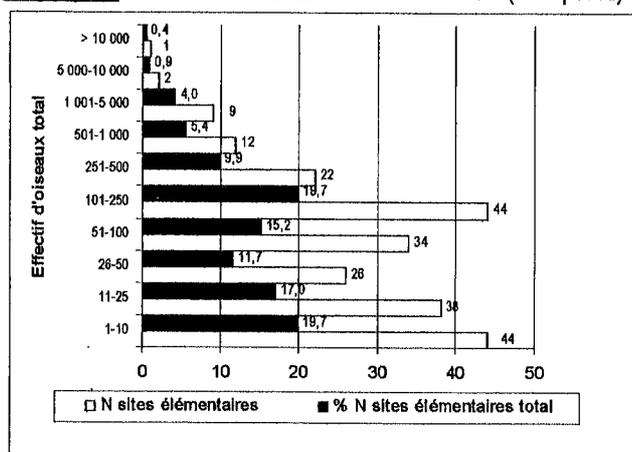
Des super-sites, le Littoral picard accueille le plus grand nombre d'oiseaux avec 39 205 soit 51,4 % du total régional, viennent ensuite la Vallée de l'Oise de Compiègne au Val d'Oise (6,2 %/4 759 individus) et la Vallée de la Bresle (5,9 %/4 484 individus). Ces 3 super-sites concentrent ainsi près de 65 % du décompte régional.

Il faut souligner l'importance que prennent deux espèces, le Canard colvert et la Foulque macroule qui représentent 43,6 % des effectifs régionaux totaux mais surtout, 80 % des effectifs d'oiseaux notés en Picardie Intérieure.

A l'échelle des sites élémentaires, la situation peut être résumée dans les graphiques 1 et 2 et le

tableau 12 qui suivent.

Graphique 1 : effectifs d'oiseaux total et site élémentaire (52 espèces)



Graphique 2 : nombre d'espèces observées et site élémentaire (52 espèces).

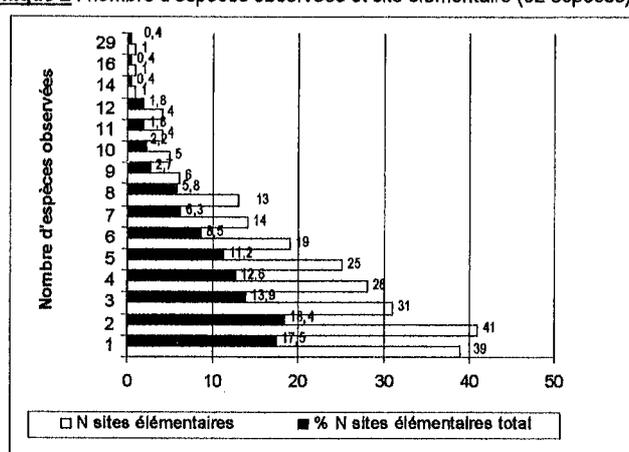


Tableau 12 : nom et effectifs du super-site et du site élémentaire accueillant l'effectif maximum pour chaque espèce au dénombrement jugé fiable. (RNBDs : réserve naturelle de la Baie de Somme).

Localités/espèces	Total Région	Nom du super-site	Nom du site élémentaire
Plongeon catmarin	696	696 - Littoral Picard	528 - Cayeux-sur-mer (en mer) (80)
Plongeon arctique	1	1 - Littoral Picard	1 - Quend (en mer) (80)
Plongeon indéterminé	840	840 - Littoral Picard	790 - Quend (en mer) (80)
Grèbe castagneux	746	244 - Vallée de la Bresle	101 - Base nautique de Gamaches (80)
Grèbe huppé	1342	502 - Littoral Picard	304 - Quend (en mer) (80)
Grèbe esclavon	3	2 - Littoral Picard	2 - Bas-champs de Cayeux (80)
Grand Cormoran	2335	434 - Littoral Picard	421 - Gravières de Pommières (02)
Aigrette garzette	189	184 - Littoral Picard	184 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Aigrette garde-bœuf	14	14 - Littoral Picard	14 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Grande Aigrette	26	7 - Basse vallée de l'Authie et marais arrière-littoraux	6 - Villers-sur-Authie (80)
Héron cendré	430	67 - Littoral Picard	33 - Noyelles-sur-mer (basse vallée de la Somme) (80)
Cigogne blanche	23	23 - Littoral Picard	23 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Spatule blanche	6	6 - Littoral Picard	6 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Cygne tuberculé	996	240 - Littoral Picard	101 - Bas-champs de Cayeux (80)
Cygne noir	2	2 - Etangs du Sud de l'Aisne	2 - Mont Saint-Père (80)
Oie des moissons	12	12 - Vallée de la Souche	12 - Marchais (02)
Oie à bec court	1	1 - Littoral Picard	1 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Oie cendrée	366	360 - Littoral Picard	360 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Oie à tête barrée	1	1 - Littoral Picard	1 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Oie cygnoïde	2	2 - Vallée de l'Aisne de Compiègne à Aisne	1 - Etang de Toutevioie et Oise à Compiègne
Bernache du Canada	14	6 - Vallée du Thérain en aval de Beauvais	6 - Angy (60)
Bernache nonnette	8	8 - Littoral Picard	8 - Station de lagunage de Quend-Fort-Mahon (80).
Bernache cravant	1	1 - Littoral Picard	1 - Baie de Somme (80)
Tadornes de Belon	8639	8670 - Littoral Picard	7087 - Baie de Somme
Canard siffleur	358	368 - Littoral Picard	337 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Canard chipeau	158	48 - Vallée de l'Aisne en amont de Soissons	38 - Bucy-le-long (02)
Sarcelle d'hiver	1564	881 - Littoral Picard	775 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Canard colvert	8790	1628 - Littoral Picard	1 486 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Canard pilet	1309	408 - Littoral Picard	1 302 - Réserve Naturelle de la Baie de Somme (80)
Canard souchet	435	1 302 - Littoral Picard	394 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Nette rousse	4	2 Vallée de l'Aisne de Compiègne à Aisne et Littoral Picard	2 - Gravière de Coutiolsy (02) et Réserve Naturelle de la Baie de Somme (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Fuligule milouin	2927	609 - Vallée de l'Aisne en amont de Soissons	368 - Plan d'eau de l'Ailette (02)
Fuligule morillon	1283	441 - Plan d'eau de l'Ailette et de Monampneuill	395 - Plan d'eau de l'Ailette (02)
Fuligule milouinane	1	1 - Vallée de l'Oise et Plans d'eau du Laonnais	1 - Gravière de Brissay-Choligny (02).
Eider à duvet	6	5 - Littoral Picard	6 - Quend (en mer) (80)
Macreuse noire	2273	2273 - Littoral Picard	2285 - Quend (en mer) (80)
Macreuse brune	70	70 - Littoral Picard	70 - Quend (en mer) (80)
Macreuse indéterminée	280	280 - Littoral Picard	280 - Quend (en mer) (80)
Garrot à œil d'or	19	7 - Littoral Picard	6 - Gravière de Moru-Ponpoint (60)
Harle plette	18	9 - Vallée de l'Oise et Plans d'eau du Laonnais	9 - Base nautique de La Frette (02)
Harle huppé	69	69 - Littoral Picard	65 - Cayeux-sur-mer (en mer) (80)
Grue cendrée	1	1 - Littoral Picard	1 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Foulque macroule	24302	4045 - Vallée de la Bresle	2 600 - Base nautique de Gamaches (80)
Huitrier pie	8805	8 806 - Littoral Picard	6 185 - Baie de Somme (80)
Avocette	60	60 - Littoral Picard	60 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Grand Gravelot	200	200 - Littoral Picard	161 - Baie de Somme (80)
Ptarmigan argenté	350	360 - Littoral Picard	360 - Baie de Somme (80)
Bécasseau maubèche	225	225 - Littoral Picard	225 - Baie de Somme (80)
Bécasseau sanderling	25	25 - Littoral Picard	24 - Baie d'Authie (80)
Bécasseau variable	6634	6 634 - Littoral Picard	6 600 - Baie de Somme (80)
Combattant	32	32 - Littoral Picard	32 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Barge à queue noire	188	188 - Littoral Picard	188 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Courlis cendré	1645	1 646 - Littoral Picard	1 645 - Baie de Somme (80)
Chevalier arlequin	3	3 - Littoral Picard	3 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Chevalier gambette	91	91 - Littoral Picard	91 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Chevalier culblanc	16	7 - Vallée de l'Aisne en amont de Soissons	3 - Bucy-le-long (02), Vauciennes (60), Grand-Laviers (80)
Mouette pygmée	8	8 - Littoral Picard	6 - Quend (en mer) (80)

Sur un total de 232 sites élémentaires (240 sites ont été visités mais sur 8 d'entre eux n'ont été notées que des espèces non prises en compte dans le cadre de l'analyse sitologique), la très grande majorité accueille un effectif très limité d'oiseaux : 45,3 % d'entre eux en accueillent moins de 50. Seuls 12 sites en hébergeaient plus de 1 000, parmi eux, 6 se trouvaient en Picardie intérieure : le Plan d'eau de l'Ailette (02) (n = 2 962), les gravières de Gamaches (80) (n=2 739), les gravières de Moru-Ponpoint (60) (n=1 348), la Base nautique de La Frette à Tergnier (02) (n = 1 304), les gravières de Longueil-Sainte-Marie (60) (n= 1203) et les gravières de Bucy-le-Long (02) (n = 1 113). Les 5 premiers sites élémentaires par l'importance de leurs effectifs (appartenant au super-site Littoral picard) hébergeaient 46,9 % de l'effectif régional. Les 5 sites de la Picardie intérieure les plus importants de part leurs effectifs concentraient plus de 25 % de cette partie de la région.

La situation est proche pour la répartition de la diversité des espèces. 52 % présentaient 3 espèces au plus (sur les 44 concernées). Là encore les sites littoraux tiennent une place première puisque la réserve naturelle de la Baie de Somme a hébergé les effectifs maxima notés sur la région pour 25 espèces (sur 55).

Discussion

Les principaux éléments d'information produits amènent les réflexions et remarques suivantes :

- la grande importance du littoral picard, comprenant la Réserve naturelle de la Baie de Somme qui à lui seul accueille plus de 50 % de l'effectif régional. Ainsi, sur près de 0,36 % du territoire régional se concentrent exactement 51,4 % des oiseaux dénombrés.
- une grande concentration des effectifs, tout comme de la diversité des espèces : 5 sites élémentaires concentrent 46,9 % de l'effectif régional et 48,4 % des sites en accueillent moins de 50. Cette concentration découle de l'importance des sites littoraux qui sont peu nombreux. Toutefois, la Picardie intérieure ne déroge pas à cet état (5 sites hébergeaient plus de 25 % de l'effectif régional continental) ;
- la pauvreté de la Somme intérieure en regard de sa surface de zone humide, certainement plus de 5 000 hectares (au moins de 6 % de la surface des zones humides de la région).

Il est difficile avec les éléments du dénombrement d'apporter des explications étayées et démontrées de cette situation. Toutefois, quelques éléments évidents peuvent être soulignés : le littoral présente les conditions ad hoc pour accueillir une plus grande diversité d'espèces et des effectifs importants : nombreux habitats disponibles, parmi eux certains très productifs, de vastes étendues et, surtout au moins 7 000 ha où les oiseaux ne sont pas chassés, une position sur une voie de migration majeure... D'ailleurs, le facteur "chasse" semble jouer un rôle prépondérant, en particulier à l'intérieur des terres. En effet, bien que les caractéristiques des sites

élémentaires n'aient pas fait l'objet d'une étude fine et donc d'un descriptif précis, nous avons tenté d'apprécier les principales caractéristiques des sites accueillant plus de 500 oiseaux (n= 24). Ils présentent généralement de vastes surfaces (plus de 25 ha) inaccessibles par les chasseurs, soit, car cette activité n'est pas exercée sur le site (réserve, volonté du propriétaire...), soit car la surface de la zone fait que la pression de chasse ne peut s'appliquer sur l'ensemble de la zone simultanément et laisse ainsi aux oiseaux des espaces de vie suffisants. La situation de la Vallée de la Somme (qui comprend pourtant de grands plans d'eau) et de la Vallée de la Souche est éloquent (4174 individus (5,5 %) sur 4 251 ha (source IFEN) soit 14,7 % des zones humides de la région). Les effectifs y sont limités par rapport aux surfaces de zones humides disponibles et les oiseaux d'eau s'y concentrent avec des effectifs modestes sur les maigres surfaces non chassées. Ce point mériterait d'être développé sur des bases plus concrètes, notamment en tenant compte des travaux déjà réalisés sur ce thème, en particulier sur le littoral.

L'importance des sites pour la conservation des oiseaux d'eau, voire d'une espèce précise est déterminée sur la base de différents critères. Pour les zones humides, ce sont des seuils d'effectifs d'oiseaux qui sont pris en compte. Ainsi, il est admis qu'une zone humide revêt une importance de niveau international dès qu'elle accueille régulièrement 20 000 individus d'espèces d'oiseaux d'eau ou 1% de la population concernée d'une espèce. La même démarche est suivie au niveau national. La régularité est appréciée sur un minimum de 5 années, au cours desquelles il faut qu'au minimum à 3 reprises les effectifs atteignent le seuil (GILLIER *et al.* ; 2000).

Il est donc d'ores et déjà intéressant de mesurer le niveau d'importance des différents sites sur la base de l'examen de la situation décrite en 2004. Cette approche restera indicative car limitée à un dénombrement. L'analyse des comptages réalisés sur les 15 dernières années, que nous envisageons de produire prochainement, devra permettre de préciser les situations. Ainsi, un site revêt une importance de niveau international : il s'agit de la Baie de Somme, à la fois pour le nombre total d'oiseaux qu'elle accueille mais également pour les effectifs de certaines espèces : le Tadome de Belon, les Canards pilet et souchet qui la fréquentent au cours de l'hiver. Ensuite, vient une série de sites de niveau national, il s'agit de ceux dont les effectifs de certaines espèces dépassent le seuil d'importance nationale :

- Gravières de Tergnier (02) (Harle plette)
- Plan d'eau de Marchais (02) (Oie des moissons)
- Etang de Mortefontaine (60) (Cygne tuberculé)
- L'Oise à Pont-Sainte-Maxence (60) (Cygne tuberculé)
- Façade maritime (80) (Harle huppé, Macreuses noire et brune)
- Base nautique de Gamaches (80) (Foulque macroule)
- Parc de la Hotoie (80) (Cygne tuberculé)
- Bas-Champs de Cayeux (80) (Cygne tuberculé).

A l'échelle de la région, dans l'attente d'une analyse fine et surtout pluri-annuelle et sans méthodologie particulière, il faut mentionner les sites intérieurs qui accueillent les effectifs totaux les plus importants : le Plan d'eau de l'Ailette (02), les gravières de Gamaches (80), les gravières de Moru-Ponpoint (60), la Base nautique de La Frette à Tergnier (02), les gravières de Longueil-Sainte-Marie (60) et les gravières de Bucy-le-Long (02) (n = 1 113).

Avec un potentiel de près de 29 000 hectares de zones humides (soit 1,6 % de la surface nationale de zones humides) (CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE & DIREN PICARDIE, 1997), la Picardie est une région qui a un rôle à jouer en matière d'accueil des oiseaux d'eau mais aussi une certaine responsabilité eu égard à cette surface de zones humides. D'ailleurs, le présent comptage a révélé que pour 8 espèces les effectifs revêtent une certaine importance puisque permettant à un pourcentage significatif (0,5 %) de la population totale de l'espèce de stationner : Grand Cormoran, Tadorne de Belon, Canard pilet, Canard souchet, Fuligule milouin, Foulque macroule, Huitrier pie et Bécasseau variable. Il en est de même sur le plan national avec au moins 5 % de l'effectif compté en moyenne dans notre pays présent sur la région pour 11 espèces

Conclusion

La mobilisation de 52 observateurs sur 240 sites a permis de dénombrer une majorité des effectifs des oiseaux d'eau présents sur les trois départements de la région Picardie en visitant 240 sites. Ainsi 116 731 individus de 68 espèces ont été dénombrés. Toutefois, le dénombrement des effectifs de 55 d'entre elles a été considéré comme significatif et a donné un total de 73 306 oiseaux. L'espèce la plus abondante est la Foulque macroule. 4 espèces dépassent les 5 000 individus et pour 8 d'entre elles, les effectifs sont compris entre 3 000 et 1000. Ainsi, les 5 espèces les plus abondantes représentent 75 % de l'effectif total.

Le présent comptage confirme la place prépondérante du littoral, et en particulier de la Baie de Somme, que ce soit en terme de nombre d'espèces accueillies comme d'effectif. En effet, une

comparaison entre super-sites sur une partie des espèces (Plongeurs et Grèbes, les espèces d'anatidés, la Foulque et les petits échassiers (sauf Vanneau huppé)) montre que la Plaine maritime picarde accueille 51,4 % des effectifs régionaux. D'ailleurs pour trois espèces, leurs effectifs confèrent à la Baie de Somme une importance internationale (Tadorne de belon, Canards pilet et souchet), tout comme l'effectif total d'oiseaux d'eau accueilli, point qui n'est pas nouveau. La Picardie possède également des sites qui ont une importance nationale. Une analyse pluri-annuelle sera nécessaire pour confirmer cette situation.

Il apparaît à la lumière d'une approche qui reste à conforter que la pratique de la chasse joue un rôle prépondérant dans la répartition de l'importance des stationnements d'oiseaux d'eau. Cette activité réduirait considérablement les stationnements, en particulier en vallée de la Somme qui possède un potentiel d'accueil des oiseaux d'eau. Or la Picardie, avec ses surfaces importantes de zones humides, se doit d'assumer une responsabilité en matière de conservation de l'avifaune de ces milieux, dont les oiseaux d'eau hivernants font partie. Elle se doit donc de contribuer à l'effort commun, national et international réalisé pour la préservation de cette avifaune. Dans cette optique, sa dimension doit être intégrée aux réflexions et aux actions en cours ou à venir pour la préservation des zones humides et de leur avifaune. Une action évidente serait à engager, elle consisterait à pouvoir garantir l'existence d'un réseau de sites non chassés, en particulier en vallée de la Somme.

Dans l'avenir, il importe de poursuivre ces comptages qui, à tous les niveaux géographiques, constituent un des indicateurs de suivi de l'état de santé des zones humides intéressantes, en améliorant les conditions de comptage, en particulier l'étendue des zones visitées et la simultanéité des dénombrements au niveau des sites élémentaires. Enfin, il sera également opportun et important de faire le point en 2005 de 15 ans de comptage et ainsi d'élaborer un point de référence devant permettre de suivre années après années les tendances de l'importance et de la répartition des effectifs.

Bibliographie

COMMECY X. (2003) Recensement des Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo*. Hiver 2002-2003 et printemps 2003. Région Picardie. L'Avocette. 28 (1-2). 17-20.

CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE & DIREN PICARDIE (1997) L'environnement en Picardie

DECEUNINCK B. & MAILLET N., KERAUTRET L., DRONNEAU C., MAHEO R. (2004) Dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France : janvier 2003. Wetlands International. Doc multicop. 39p

LE MARECHAL P. & DUBOIS P. J. (2003) Liste des oiseaux du Paléarctique occidental. Birdlife, LPO, Rochefort. 30 p.

GILLIER JM., MAHEO R., & GABILLARD F (2000) Les comptages d'oiseaux d'eau hivernants en France : actualisation des connaissances, effectifs moyens, critères numériques d'importance internationale et nationale. Alauda 68 (1) 45-54.

Remerciements

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans la contribution :

- des observateurs bénévoles dont les noms suivent : BARAILLER J.L., BARON N., BAVEREL D., BAZATOLLE T., BLIN F., BOCA F., BONNEL J.P., BOUCHINET F., BOUSSEMART A., AM. & JN., BOUTINOT S., CARON S., CARRUETTE P., COMMECY X., COUVREUR B., DECORY P., DECOUTTERRE T., DE LESTANVILLE H., FOURNIER E., GAVORY L., GERNET J.M., GUERVILLE M., GUYOT C., HALLART G., JUKOSKY M.C., KASPRZYK R., KNAPP Y., LEFEVRE L., LEGRIS S., LE KERVERN A., LEVEQUE H., MAILLIER S., MALIGNAT P., MARQUES J.B., MATHOT P & W., NANSOT T., PADOVANI X., PARMENTIER E., PAULIN A.M. & M., RIGAUD T., RINGARD C., ROUSSEAU C., ROYER P., SENECHAL D., SERVAIS G., STEVER G., TRONCQU J.J., VINOT A. et VOTTE M.

- des personnes qui ont pris de leur temps pour assurer l'organisation des comptages sur différents

espaces et la relecture du bilan : William MATHOT pour le département de l'Oise, Didier BAVEREL pour les Vallées de l'Aisne dans sa partie axonaise/Plans d'eau du Laonnois et Thierry RIGAUD pour les super-sites : Littoral picard et Basse vallée de l'Authie et les marais arrière-littoraux mais aussi Frédéric BLIN et Bernard COUVREUR pour leur relecture du manuscrit et Sébastien LEGRIS pour le traitement et la mise en forme des données ;

- des partenaires financiers : la Direction Régionale à l'Environnement et le Conseil Régional de Picardie qui ont contribué à financer le traitement des observations collectées ;

- les propriétaires et gestionnaires d'espaces qui ont permis à différents observateurs d'accéder à certains sites.

Toutes ces personnes sont vivement remerciées ainsi que les contributeurs que nous aurions malencontreusement oubliés (qu'ils nous excusent à l'avance).

Laurent GAVORY,
Picardie Nature 14 Place Vogel
B.P. 835 – 80008 Amiens Cedex 1
laurent.gavory@club-internet.fr

LOCALISATION DES SUPER-SITES

